

CANADA

Débats de la Chambre des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

JEUDI 4 avril 1929.

La séance est ouverte à trois heures.

COMMUNICATION D'UN MESSAGE DE REMERCIEMENTS DE L'AMBASSA- DEUR DE FRANCE POUR L'HOMMA- GE RENDU AU MARECHAL FOCH

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu le message suivant:

(texte)

Légation de la République française au Canada.
Ottawa, le 23 mars 1929.

Mon cher président,

A mon retour de voyage, j'ai été profondément touché d'apprendre la manifestation de condoléances faite par la Chambre des communes à la mémoire du maréchal Foch.

Emu des paroles d'admiration et de gratitude qui ont été prononcées à l'égard du grand chef de nos armées pendant la guerre, je désire vous exprimer et vous prie d'exprimer à la Chambre des communes les sentiments de gratitude de mon Gouvernement.

Veuillez recevoir, mon cher président, les assurances de ma considération très distinguée.

J. KNIGHT.

Hon. Rodolphe Lemieux,
Président,
Chambre des communes,
Ottawa (Ontario).

1re LECTURE

De projets de loi d'intérêt privé:

Bill n° 84, déposé par M. Totske, concernant la compagnie de chemin de fer Pacifique-Canadien.

Bill n° 85, déposé par M. Young (Saskatoon), ayant pour objet de constituer en corporation le *Royal College of Physicians and Surgeons of Canada*.

DEPOT D'UN TRAITE CONCERNANT LA PECHE AU SAUMON

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je dépose sur le bureau une copie du traité entre le Canada et les Etats-Unis pour la protection, la conservation et la prolongation des pêcheries du saumon *sockeye* dans le fleuve Fraser, signé à Washington, le 27 mars 1929.

Je propose:

Que 750 copies en anglais et 300 en français de la convention entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique pour la protection, la con-

servation et la propagation des pêcheries du saumon *sockeye* dans le fleuve Fraser, signée à Washington le 27 mars 1929, déposée sur le bureau ce jour, soient imprimées sans délai et que l'application de l'article 64 du règlement soit suspendue à cet effet.

(La motion est adoptée.)

QUESTIONS

(Les questions auxquelles il est répondu de vive voix sont marquées d'un astérisque.)

AUTOMOBILES DU GOUVERNEMENT POUR 1927-1928

Par M. KAISER:

1. Combien d'automobiles a-t-on achetées ou que les divers ministres fédéraux ont obtenues pour leur propre usage durant l'année 1927-1928?

2. Quelle est la marque respective et le prix de chacune de ces automobiles?

3. Quel est le nom de l'agent ou du vendeur de qui on a acheté lesdites automobiles?

L'hon. M. RINFRET (secrétaire d'Etat):

Le Gouvernement n'a pas connaissance que des automobiles aient été achetées ou obtenues par plusieurs ministres pour leur usage personnel, mais les automobiles suivantes ont été achetées par les divers départements pour être employées officiellement:

1. 1927, 5; 1928, 3; total 8.

2. Une Pierce Arrow au prix de \$8,400 (moins \$3,000 accordées pour les automobiles usagées), *Royal Auto Sales*. Une Stutz de \$6,250 (moins la somme de \$2,100 pour l'auto usagée), *Royal Auto Sales*. Une Willys-Knight de \$4,500, *The Carleton Motor Sales, Ltd*. Un sédan Cadillac de \$4,975, *Emerson Motors, Limited*. Une limousine Pierce Arrow de \$3,840 (plus l'automobile usagée), *Royal Auto Sales*. Une McLaughlin-Buick de \$3,200 (moins \$750 pour l'automobile usagée), *The Pink and Blackburn Company Ltd*. Une limousine Pierce Arrow de \$5,400 (moins \$2,200 pour l'automobile usagée), *Royal Auto Sales*. Un sédan Cadillac de \$5,200, *Dundas Motor Sales, Limited*, de Toronto (Ont.)

LES DÉTENUS DES PÉNITENCIERS ÂGÉS DE MOINS DE DIX-HUIT ANS

Par M. ROSS (Kingston):

1. Combien de prisonniers hommes et femmes, respectivement, de moins de 18 ans, sont